



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R28-2022-111

PUBLIÉ LE 22 JUILLET 2022

Sommaire

Agence régionale de santé de Normandie / Direction appui à la performance

R28-2022-07-06-00002 - Arrêté n° 2022-17-0279 portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire "union des hôpitaux pour les achats" (12 pages) Page 3

Agence régionale de santé de Normandie / Direction de l'offre de soins

R28-2022-07-07-00020 - **??** ARRETE DU 7 JUILLET 2022 PORTANT BILAN QUANTITATIF DE L OFFRE DE SOINS TENANT COMPTE **??** DES BESOINS EXCEPTIONNELS EN EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS (23 pages) Page 16

R28-2022-07-06-00001 - ARRETE N°2022-17-0279 PORTANT APPROBATION DES MODIFICATIONS DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE « UNION DES HOPITAUX POUR LES ACHATS (12 pages) Page 40

R28-2022-06-29-00002 - DECISION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE NORMANDIE (MN ²) (3 pages) Page 53

Agence régionale de santé de Normandie / Direction de la santé publique

R28-2022-07-18-00002 - Arrêté portant désignation des personnels et des professionnels volontaires pour intervenir au sein des cellules départementales d'urgence médico-psychologique en région Normandie (13 pages) Page 57

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-07-06-00002

Arrêté n° 2022-17-0279 portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire "union des hôpitaux pour les achats"

Arrêté N° 2022-17-0279

Portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Union des Hôpitaux pour les Achats »

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite

- Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6133-1 et suivants et R.6133-1 et suivants ;
- Vu l'ordonnance n°2017-28 du 12 janvier 2017 relative à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;
- Vu le décret n°2010-862 du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;
- Vu le décret du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL en qualité de directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu le décret n°2017-631 du 25 avril 2017 relatif à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;
- Vu l'arrêté du 5 avril 2019 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;
- Vu l'arrêté n°2021-17-0306 du 24 septembre 2021 portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » ;
- Vu la délibération n°2022-01 de l'assemblée générale du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » en date du 27 janvier 2022 portant sur l'approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » ;
- Vu la demande d'approbation de la convention constitutive consolidée de janvier 2022 du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » réceptionnée le 1^{er} juillet 2022 ;
- Vu les avis rendus des Directeurs généraux des Agences Régionales de Santé Bourgogne Franche Comté, Grand Est, Ile de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes Côte d'Azur relatifs aux modifications de la convention constitutive consolidée du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » ;
- Vu les avis réputés rendus des Directeurs généraux des Agences Régionales de Santé Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Guadeloupe, Guyane, Hauts de France, Martinique, Mayotte, Pays de la Loire, Réunion relatifs aux modifications de la convention constitutive consolidée du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » ;

Considérant que la convention constitutive consolidée de janvier 2022 du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » respecte les dispositions des articles L.6133-1 et suivants et R.6133-1 et suivants du code de la santé publique ;

ARRETE

Article 1

La convention constitutive consolidée du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » conclue le 27 janvier 2022 est approuvée.

Article 2

Les membres du groupement de coopération sanitaire sont désormais :

Etablissement support	GHT
1. CHU Amiens	GHT Somme Littoral Sud
2. CHU Angers	GHT de Maine et Loire
3. CH Annecy-Genevois	GHT Haute Savoie Pays de Gex
4. Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille	GHT des Bouches-du-Rhône
5. Assistance Publique - Hôpitaux de Paris	/
6. CH Avignon	GHT du Vaucluse
7. CH Bastia	GHT de Haute-Corse
8. CH de la Côte Basque (Bayonne)	GHT Navarre-Côte Basque
9. L'Hôpital Nord Franche Comté - HNFC (Belfort Montbéliard)	GHT Nord Franche Comté
10. CHU Besançon	GHT Centre Franche Comté
11. CHU Bordeaux	GHT Alliance de Gironde
12. CHU Brest	GHT de Bretagne Occidentale
13. GCS GAPM - Plateforme médico-logistique - Carcassonne	/
14. CHU Caen	GHT Centre Normandie
15. CH Castres-Mazamet	GHT du Tarn, du Revelois et du Saint-Ponais
16. CH Cayenne	GHT de Guyane
17. CHU Clermont-Ferrand	GHT Territoire d'Auvergne
18. CHI Compiègne-Noyon	GHT Oise Nord Est
19. CH Dieppe	GHT Caux Maritime
20. CHU Dijon	GHT Côte d'Or Sud Haute-Marne
21. CHI Elbeuf-Louviers Val de Rueil	GHT Val de Seine et Plateaux de l'Eure

Etablissement support	GHT
22. CHI Epinal	GHT Vosges
23. CH Eure-Seine	GHT Evreux-Vernon
24. CHU Martinique	/
25. CHU Grenoble	GHT Alpes Dauphiné
26. Hospices Civils de Lyon	GHT Rhône Centre
27. CHD Vendée (Site de La Roche-sur-Yon)	GHT de Vendée
28. GH La Rochelle-Ré-Aunis	GHT Atlantique 17
29. GH le Havre	GHT de l'Estuaire de la Seine
30. CH le Mans	GHT de Sarthe
31. CH Lens	GHT de l'Artois
32. CHRU Lille	GHT Lille Métropole Flandre Intérieur
33. CHU Limoges	GHT du Limousin
34. GH Bretagne Sud (Lorient)	GHT Groupe Hospitalier Sud Bretagne
35. CHR Metz-Thionville	GHT Lorraine Nord
36. CHU Montpellier	GHT de l'Est Hérault et du Sud-Aveyron
37. GH de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA)	GHT Haute-Alsace
38. CHU Nancy	GHT Sud-Lorraine
39. CHU Nantes	GHT de Loire-Atlantique
40. CHU Nice	GHT des Alpes Maritimes
41. CHU Nîmes	GHT Cévennes-Gard-Camargue
42. CHR Orléans	GHT du Loiret
43. GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (CH Sainte-Anne)	GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences
44. CH Périgueux	GHT de la Dordogne
45. CH Perpignan	GHT Aude Pyrénées
46. CHU Pointe à Pitre Abymes	GHT de la Guadeloupe
47. CHU Poitiers	GHT de la Vienne
48. CH Pontoise	GHT Nord-Ouest Vexin Val d'Oise
49. CHI de Cornouaille (Quimper)	GHT de l'Union Hospitalière de Cornouaille
50. CHU Reims	GHT Champagne
51. CHU Rennes	GHT de Haute Bretagne

Etablissement support	GHT
52. CHU de la Réunion	GHT Océan Indien
53. CHU Rouen	GHT Rouen Cœur de Seine
54. CHU Saint-Etienne	GHT Loire
55. CH Saint-Quentin	GHT Aisne Nord-Haute Somme
56. CH Sarreguemines	GHT Moselle Est
57. CHU Strasbourg (HUS)	GHT 10 (Bas-Rhin)
58. CHI Toulon - La Seyne sur Mer	GHT du Var
59. CHU Toulouse	GHT de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest
60. CHU Tours	GHT Touraine Val de Loire
61. CH Troyes	GHT de l'Aube et du Sézannais
62. CH Valenciennes	GHT Hainaut-Cambrésis
63. GH Paul Guiraud (Villejuif)	GHT Psy Sud Paris
64. CH de Marigot (Saint-Martin)	GHT Saint-Martin Saint-Barthélemy
65. CH Angoulême	GHT de Charente
66. CH Mont de Marsan	GHT des Landes
67. CHI Jura Sud	GHT Jura
68. CH Laval	GHT Mayenne Haut Anjou
69. CH Arras	GHT Artois Ternois
70. CH Digne les Bains	GHT Alpes de Haute Provence
71. CH Douai	GHT de Douaisis
72. CH Public du Cotentin (Cherbourg)	GHT Cotentin
73. Hospices Civils de Beaune	GHT Sud Côte-d'Or
74. CHI Créteil	GHT Val-de-Marne Est
75. CH des Deux Vallées (Longjumeau)	GHT Nord-Essonne
76. CH Niort	GHT des Deux Sèvres
77. CH Agen-Nérac	GHT Garonne
78. CH Métropole Savoie (Chambéry / Aix les Bains)	GHT Savoie Belley
79. CH Saintonge	GHT de Saintonge
80. CH Victor Dupouy (Argenteuil)	GHT Sud Val d'Oise Nord-Hauts de Seine
81. CH Versailles	GHT Yvelines Sud

Etablissement support	GHT
82. CH Bigorre (Tarbes)	GHT des Hautes Pyrénées
83. CH Alpes Léman (Contamines-sur-Arve)	GHT Léman Mont-Blanc
84. CH Broussais (Saint-Malo)	GHT Rance Emeraude
85. GH Public du Sud de l'Oise (GHPSO)	GHT Oise Sud
86. CH Sud Francilien Corbeil-Essonnes	GHT Ile de France Sud
87. CH Macon	GHT Bourgogne Méridionale
88. CH Villefranche sur Saône	GHT Rhône Nord Beaujolais Dombes
89. CH de Dunkerque	GHT Dunkerquois Audomarois 59
90. CH Jean Rougier (Cahors)	GHT du Lot
91. CH de Pau	GHT Béarn et Soule
92. CH Châteauroux	GHT de l'Indre
93. CH Carcassonne	GHT Ouest Audois
94. CH Bourg en Bresse (Fleyriat)	GHT Bresse Haut-Bugey
95. CH Soissons	GHT Saphir - GHT Sud-Axonais Public des Hauts de France et Inter-Régional
96. CH Léon Binet (Provins)	GHT Provins -Est Seine et Marne
97. Hôpitaux de Saint-Maurice (Saint-Maurice)	GHT 94 Nord
98. GHI Le Raincy Montfermeil (Montfermeil)	GHT 93 Est
99. CH de Rodez "Hôpital Jacques Puel"	GHT du Rouergue
100. CH Chalon sur Saône "William Morey"	GHT Saône et Loire - Bresse - Morvan
101. CH Emile Roux (Le Puy en Velay)	GHT de la Haute Loire
102. GH Portes de Provence Montélimar	GHT Sud Drôme Ardèche
103. CH Avranches-Granville	GHT Groupe Hospitalier Mont-Saint-Michel
104. CH de l'Agglomération de Nevers	GHT de la Nièvre
105. GH de la Haute-Saône (Vesoul)	GHT de la Haute-Saône
106. CH de Verdun - Saint-Michel	GHT Marne Haute-Marne Meuse
107. Hôpitaux Civils de Colmar	GHT Centre-Alsace
108. CH des Quatre Villes	GHT Hauts-de-Seine
109. CH Pierre Oudot (Bourgoin Jallieu)	GHT GH Nord-Dauphiné
110. CH Ajaccio	GHT Corse du Sud
111. CH Béziers	GHT du Territoire Ouest Hérault

Etablissement support	GHT
112.CHI Poissy-Saint-Germain-en-Laye	GHT Yvelines Nord
113.CH Beauvais	GHT Oise Ouest et Vexin
114.CH Charleville-Mézières	GHT Nord-Ardenne
115.CH Sens	GHT Nord Yonne
116.CH Jacques Cœur (Bourges)	GHT du Cher
117.CH Henri Mondor (Aurillac)	GHT du Cantal
118.CH Mémorial France - Etats-Unis de Saint-Lô	GHT Centre Manche
119.CH Jacques Monod - Flers	GHT Les Collines de Normandie
120.CH d'Auch	GHT du Gers
121.CH Bretagne Atlantique (Vannes)	GHT de Brocéliande Atlantique (GHBA)
122.CH Lucien Hussel (Vienne)	GHT Rhône Sud Isère
123.CH Saint-Brieuc	GHT d'Amor
124.CH Auxerre	GHT Sud Yonne Haut-Nivernais
125.GH Sud Ile de France (Melun)	GHT Sud 77
126.CH Saint-Denis	GHT Plaine de France
127.CH Chartres	GHT Eure et Loir (HOPE)
128.CHICAS (Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud) - Gap et Sisteron	GHT Alpes du Sud
129.CH Centre Bretagne (Pontivy)	GHT Centre Bretagne
130.CH Montauban	GHT de Tarn & Garonne
131.CH Louis Constant Flemming Saint-Martin	GHT Iles du Nord

Etablissements	Ville	Département
132. GCS Blanchisserie Inter-Hospitalière	Lyon	69. Rhône
133. CH de Mayotte	Mayotte	976. Mayotte
134. CH de Saint-Joseph Saint-Luc	Lyon	69. Rhône
135. CH Guillaume Régnier	Rennes	35. Ille et Vilaine
136. CHI André Grégoire	Montreuil	93. Seine Saint-Denis
137. EHPAD La Reynerie	Bouin	85. Vendée
138. Grand Hôpital de l'Est Francilien (Meaux, Coulommiers, Marne-la-Vallée)	Meaux	77. Seine et Marne

Etablissements	Ville	Département
139. Hôpital Foch	Suresnes	92. Hauts de Seine
140. Hôpitaux Drôme Nord	Romans sur Isère	26. Drôme
141. GCS Pôle Sanitaire du Vexin	Gisors	27. Eure
142. CH François Dunan	Saint-Pierre et Miquelon	975. Collectivité d'Outre-Mer
143. CHI Robert Ballanger	Aulnay-Sous-Bois	93. Seine Saint-Denis
144. Agence Nationale de Santé Publique	Saint-Maurice	94. Val de Marne
145. Association Hospitalière Nord Artois Cliniques (AHNAC)	Liévin	62. Pas-de-Calais
146. CH de Castelluccio	Castelluccio	2A. Corse du sud
147. EHPAD Maison de retraite de la Loire - (MRL)	Saint-Just Saint-Rambert	42. Loire
148. GHICL Hôpital Saint-Philibert	Lomme	59. Nord
149. Hôpital Saint-Joseph de Marseille	Marseille	13. Les Bouches du Rhône
150. CLCC Centre Léon Bérard	Lyon	69. Rhône
151. ESPIC Hôpital Marie Lannelongue	Le Plessis Robinson	92. Hauts de Seine
152. ESPIC Hôpital de l'Arbresle	L'Arbresle	69. Rhône
153. GCS Pharma Hauts de France	La Bassée	59. Nord
154. AIDER Santé - Centre de Dialyse	Montpellier	34. Hérault
155. Centre Henri Becquerel (Unicancer)	Rouen	76. Seine Maritime
156. CH de Papeete Polynésie Française (CHPF)	Papeete	987. Polynésie Française
157. CH Le Vinatier	Lyon	69. Rhône
158. CH Saint-Jean-de-Dieu (Fondation ARHM)	Lyon	69. Rhône
159. Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (CHUVA)	Alfort	94. Val de Marne
160. CPAM de Paris	Paris	75. Paris
161. EPSM Val Lys Artois	Saint-Venant	62. Pas de Calais
162. Fondation John Bost	La Force	24. Dordogne
163. GCS IRM des Etablissements Genevois et Faucigny	Contamine sur Arve	74. Haute Savoie
164. GCS Santalys groupement Blanchisserie et Restauration	Toulon	83. Var
165. GIP CPAGE (GIP pour la transformation du territoire de santé en système d'information)	Dijon	21. Côte d'Or

Etablissements	Ville	Département
166. GIP SIB - Structure de coopération et d'expertise des systèmes d'information de santé - Lille	Loos	59. Hauts de France
167. Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve	Lamballe	22. Côtes d'Armor
168. Institut Claudius Regaud	Toulouse	31. Haute Garonne
169. Institut Gustave Roussy	Villejuif	94. Val de Marne
170. 102.Institut Mutualiste Montsouris	Paris	75. Paris
171. GIP Midi-Picardie Informatique Hospitalière (MIPIH)	Toulouse	31. Haute Garonne
172. Maison de Santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle (MSPB)	Talence	33. Gironde
173. Unicancer Centre Eugène Marquis	Rennes	35. Ille et Vilaine
174. Université Grenoble Alpes	Grenoble	38. Isère
175. Institut de cancérologie Strasbourg (ICAN)	Strasbourg	67. Bas Rhin
176. Association Hospitalière Sainte-Marie (AHSM)	Chamalières	63. Puy de Dôme
177. EPS de Ville-Evrard	Neuilly-sur-Seine	92. Hauts de Seine
178. Fondation Bon Sauveur	Alby	81. Tarn
179. GCS Scanner du Genevois	Annemasse	74. Haute-Savoie
180. Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale du Bas Rhin (GCSMS)	Erstein	67. Bas Rhin
181. Université Claude Bernard Lyon 1	Lyon	69. Rhône
182. GCS Groupement inter hospitalier Blanchisserie Angevin (GIBA)	Sainte-Gemmes-sur-Loire	49. Loire
183. Etablissement Français du Sang (groupement) - EFS	La Plaine Saint-Denis	93. Seine Saint-Denis
184. GCS Blanchisserie Inter-Hospitalière	Limoges	87. Haute Vienne
185. GCS Blanchisserie Inter-Hospitalière du Jura (CHS Saint-Ylie)	Dole	39. Jura
186. GCS de moyens de logistiques hospitalière du Libournais et du Pays Foyen	Libourne	33. Gironde
187. GCS du Pays d'Aix	Aix en Provence	13. Bouches du Rhône
188. GCS Pharmacie de Molsheim	Molsheim	67. Bas Rhin
189. GCS Pôle de Santé d'Arcachon	Arcachon	33. Gironde
190. GCS PUI Limagne Livradois	Billom	63. Puy de Dôme

Etablissements	Ville	Département
191. GCS Restauration Nord-Drôme	Romans sur Isère	38. Isère
192. GCS Système d'Information Régional de Santé de Corse (SIRS-CO)	Bastia	2B. Haute Corse
193. GCS UPAC (Unité de Production Alimentaire Commune)	La Réunion	974. Outre-Mer
194. GIE Imagerie 37	Tours	37. Val de Loire
195. GIE Blanchisserie Inter Hospitalière des Pays de Rance	Taden	22. Côtes d'Armor
196. GIE RIT - Centre d'Imagerie Médicale	Castres	81. Tarn
197. GIP Blanchisserie Inter Etablissements 03-63	Vichy	03. Allier
198. GIP Logistique inter-hospitalier de l'Aube	Troyes	10. Aube
199. Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild	Paris	75. Paris
200. Institut Paoli-Calmettes	Marseille	13. Bouches du Rhône
201. Institut Régional du Cancer de Montpellier	Montpellier	34. l'Hérault
202. Université de Picardie Jules Verne	Amiens	80. Somme
203. Université Lumière Lyon 2	Lyon	69. Rhône
204. Université Paris-Dauphine PSL	Paris	75. Paris
205. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Paris	75. Paris
206. Université de Rennes 1	Rennes	35. Ille et Vilaine
207. VetAgro Sup campus vétérinaire	Marcy l'Etoile	69. Rhône
208. Agence Régionale de Santé - Grand Est	Nancy	54. Meurthe et Moselle
209. CH de Montéran	Saint-Claude	971. Guadeloupe
210. CH Montfavet	Avignon	84. Provence-Alpes-Côte d'Azur
211. CH National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts	Paris	75. Paris
212. CHS Bélaïr	Charleville-Mézières	08. Les Ardennes
213. CNRS Délégation Rhône Auvergne	Lyon	69. Rhône
214. Bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM)	Marseille	13. Bouches du Rhône
215. EPSM de l'Aisne (Prémontré)	Prémontré	02. Aisne
216. GIE Blanchisserie Hôpitaux du Velay	Le Puy en Velay	43. Haute Loire
217. GIP ieSS Innovation e-Santé Sud (Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé)	Hyères	83. Var

Etablissements	Ville	Département
218. Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)	Fontenay aux Roses	92. Val de Marne
219. Institution Nationale des Invalides	Paris	75. Paris
220. Ecole Nationale Vétérinaire Agroalimentaire et de l'Alimentation (Oniris)	Nantes	44. Loire Atlantique
221. Université Paris II Panthéon - Assas	Paris	75. Paris
222. GIP Bretagne Santé Logistique	Caudan	56. Morbihan
223. Centre d'action sociale ville de Paris	Paris	75. Paris
224. Hôpital de Forcilles	Férolles-Attilly	77. Seine et Marne
225. Université Aix-Marseille	Marseille	13. Bouches du Rhône
226. Conseil Régional IDF	Saint-Ouen	93. Seine-Saint-Denis
227. GCS Blanchisserie Inter Hospitalière de Saint-Germain-en-Laye	Saint-Germain-en-Laye	78. Les Yvelines
228. GCS SeqOIA	Paris	75. Paris
229. EHPAD L'Orchidée	Rhinau	67. Bas-Rhin
230. Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble	Grenoble	38. Isère
231. Institut Polytechnique de Grenoble	Grenoble	38. Isère
232. CLCC Centre Oscar Lambret	Lille	59. Nord
233. Maison de Santé Publique Saint-Andéol-le-Château	Beauvallon	69. Rhône
234. Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon	Paris	75. Paris
235. EHPAD Gaudissard (CH Limoux)	Esperaza	11. Aude
236. EHPAD Les Tourterelles	Grignan	26. Drôme
237. EPMS Ebreuil-Echassières 03	Ebreuil	03. Allier
238. EHPAD les Glycines	Mansigné	72. Sarthe
239. Clinique mutualiste de Bretagne occidentale	Quimper	29. Finistère
240. Clinique mutualiste de l'Estuaire	Saint Nazaire	44. Loire-Atlantique
241. EHPAD les Chevriers	Mayet	72. Sarthe
242. EHPAD le Prieure	Pontvallain	72. Sarthe
243. Centre Antoine Lacassagne	Nice	06. Alpes Maritimes
244. EHPAD les Grès Flammés	Rambervilliers	88. Vosges
245. EHPAD Vivre ensemble	Saint Pierre en Faucigny	74. Haute Savoie

Etablissements	Ville	Département
246. Université de Bordeaux	Bordeaux	33. Gironde
247. GIP Blanchisserie Inter-Hospitalière Bourges Vierzon	Bourges	18. Cher
248. GCS GRAM (Groupement Régional d'Achats multi-segments)	Beauvais	60. Oise
249. E.P.H.O.M (Etablissement pharmaceutique humanitaire de l'Ordre de Malte France)	Bois d'Arcy	78. Yvelines
250. GCS Blanchisserie Inter Hospitalière de REIGNIER	Reignier-Esery	74. Haute-Savoie
251. GCS Centre de radiothérapie Angoulême Charente (CERAC)	Angoulême	16. Charente
252. Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	69. Rhône
253. Mairie de Grenoble	Grenoble	38. Isère
254. Mutualité française Loire MFL SSAM	Saint-Etienne	42. Loire
255. Hôpital Américain de Paris	Paris	75. Paris
256. GCS du Chalonnais (CHS du Sevrey)	Sevrey	71. Saône et Loire
257. Fondation Imagine-IHU	Paris	75. Paris
258. Université de Strasbourg	Strasbourg	67. Bas Rhin
259. Agence Régionale de Santé Occitanie	Montpellier	34. Hérault
260. Service Départemental Incendie et Secours de Meurthe et Moselle	Essey les Nancy	54. Meurthe et Moselle
261. Université Jean Monnet	Saint-Etienne	42. Saint-Etienne
262. GCS BIH 77	Meaux	77. Seine et Marne
263. GIE Pavillon Radiologie Pessac	Pessac	33.Gironde
264. Pavillon de la Mutualité	Bordeaux	33.Gironde

Article 3

Les autres dispositions demeurent inchangées.

Article 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé et de la publication à l'égard des tiers. Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5

La Directrice de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Lyon le 6 juillet 2022

Le Directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Signé : Docteur Jean-Yves GRALL

NB : L'ensemble des documents du groupement de coopération sanitaire « Union des Hôpitaux pour les Achats » est consultable à l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-07-07-00020

ARRETE DU 7 JUILLET 2022 PORTANT BILAN
QUANTITATIF DE L OFFRE DE SOINS TENANT
COMPTE
DES BESOINS EXCEPTIONNELS EN
EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS

ARRETE DU 7 JUILLET 2022 PORTANT BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE DE SOINS TENANT COMPTE
DES BESOINS EXCEPTIONNELS EN EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

VU le Code de la santé publique et notamment ses articles L. 6122-9, L. 6122-11, D. 6121-6 à D. 6121-10, R. 6122-25 à R. 6122-26, R. 6122-29 à R. 6122-31 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi du 21 juillet 2009 précitée ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 portant modernisation de notre système de santé ;

VU la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'ordonnance n° 2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU l'ordonnance n° 2018-21 du 17 janvier 2018 de mise en cohérence des textes au regard de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU le décret n° 2016-1023 du 26 juillet 2016 relatif au projet régional de santé ;

VU le décret 2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de Directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2017 de la Directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie relatif à la délimitation des zones pour les activités de soins, les équipements matériels lourds et les laboratoires de biologie médicale du schéma régional de santé du projet régional de santé de Normandie ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2018 de la Directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie publié le 10 juillet 2018 portant adoption du projet régional de santé de Normandie, composé notamment du schéma régional de santé ;

VU l'arrêté du 10 septembre 2018 portant modification de l'arrêté en date du 10 juillet 2018 portant adoption du projet régional de santé de Normandie ;

VU l'arrêté du Directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie en date du 16 décembre 2021 fixant les périodes de réception des dossiers de demandes d'autorisation et le cas échéant de renouvellement d'autorisation (en cas d'injonction de dépôt d'un dossier complet au titre de l'article L 6122-10 4ème alinéa du CSP) des activités de soins et des équipements matériels lourds pour l'année 2022 ;

VU la décision du 23 mai 2022 portant délégation de signature du Directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie à compter du 23 mai 2022 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le bilan quantitatif de l'offre de soins est établi au 7 juillet 2022 pour l'agence régionale de santé de Normandie en vue de la seconde période de réception des demandes d'autorisation et le cas échéant de renouvellement d'autorisation, fixée du 1^{er} septembre au 31 octobre 2022 :

Sont concernées les activités de soins et les équipements matériels lourds soumis à autorisation, listés aux articles R 6122-25 et R 6122-26 du Code de la santé publique et relevant du schéma régional de santé :

- Médecine ;
- Chirurgie ;
- Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale ;
- Psychiatrie ;
- Soins de suite et de réadaptation ;
- Soins de longue durée ;
- Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie ;
- Neurochirurgie ;
- Médecine d'urgence ;
- Réanimation ;
- Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale ;
- Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation et activités biologiques de diagnostic prénatal ;
- Traitement du cancer ;
- Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales.
- Caméra à scintillation munie ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, tomographe à émissions, caméra à positons ;
- Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ;
- Scanographe à utilisation médicale ;
- Caisson hyperbare ;
- Cyclotron à utilisation médicale ;

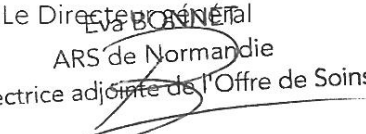
Article 2 : Ce bilan prend en compte également des besoins exceptionnels destinés à compléter la planification de l'offre de soins de la région Normandie pour les équipements matériels lourds, intégrés depuis l'arrêté du 29 mars 2021 portant bilan quantitatif de l'offre de soins.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R. 6122-30 du Code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie et affiché au siège de l'agence régionale de santé (ARS) de Normandie - Espace Claude Monet - 2 place Jean NOUZILLE - 14050 CAEN CEDEX 4.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc, BP 25086 14050 CAEN Cedex 4, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Normandie à Rouen. La saisine du Tribunal administratif de Caen pouvant se faire de manière dématérialisée via la nouvelle modalité de Télérecours citoyen sur le site suivant www.telerecours.fr.

Article 5 : Madame la Directrice générale adjointe de l'agence régionale de santé de Normandie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAEN, le 7 juillet 2022

Le Directeur général
Eva BOBÉ
ARS de Normandie
Directrice adjointe de l'Offre de Soins

Thomas DEROCHE

**ANNEXE A L'ARRETE DU 7 JUILLET 2022 RELATIF AU BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE
DE SOINS
POUR LES ZONES D'IMPLANTATIONS DE ROUEN-ELBEUF, DU CALVADOS, DE LA
MANCHE, DE L'ORNE, D'EVREUX-VERNON, DU HAVRE ET DE DIEPPE**

Le présent bilan contient les objectifs quantitatifs de l'offre de soins exprimés en nombre d'implantations autorisées

à ce jour, par **activité de soins** (art R.6122-25 activité de soins soumises à autorisation relevant du SRS) et par **équipement matériel lourd** (art R.6122-26 du CSP), et en nombre d'implantations prévues à échéance du SRS.

Remarques :

- Il faut entendre par implantation, un site géographique d'exercice (adresse distincte).
 - Les objectifs quantitatifs (implantations) sont présentés sous forme de fourchette, c'est-à-dire sous la forme d'une valeur minimale et d'une valeur maximale à échéance du SRS. Ce principe laisse la possibilité aux établissements de s'inscrire ou non dans les évolutions d'implantations qui sont présentées ci-après.
 - Il n'y a plus de distinction entre les formes d'hospitalisation à temps complet et/ou d'alternatives à l'hospitalisation, pour les activités de SSR, chirurgie ou médecine, sauf dans l'hypothèse d'une activité de SSR HDJ exclusive ou ACA exclusivement identifiée.
- Cela signifie, que sauf exception évoquée supra, un titulaire d'autorisation d'activité de soins de SSR, chirurgie ou médecine sous forme d'hospitalisation à temps complet pourra solliciter une nouvelle autorisation pour cette même activité de soins mais sous forme d'alternatives à l'hospitalisation (obligation de dépôt d'un dossier complet durant l'une des périodes de dépôt réglementaires)

ACTIVITE DE SOINS DE MEDECINE

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
médecine HC et/ou HTP	11	11	0	non	11	11 à 9	0 à -2	non	8	8 à 7	0 à -1	non
médecine sous forme d'HAD	7	7 à 6	0 à -1	non	3	3	0	non	3	3 à 1	0 à -2	non

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
médecine HC et/ou HTP	8	8	0	non	3	3	0	non	14	14	0	non	7	7	0	non
médecine sous forme d'HAD	3	3	0	non	1	1	0	non	3	3	0	non	2	2	0	non

Forme de l'activité de soins	Région Normandie	
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS
médecine HC et/ou HTP	62	62 à 59
médecine sous forme d'HAD	22	22 à 19

ACTIVITE DE SOINS DE CHIRURGIE

Formes de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations
Chirurgie	10	10 à 9	0 à -1	non	7	7 à 6	0 à -1	non	5	6 à 5	0 à +1	oui
ACA exclusive	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Formes de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations
Chirurgie	7	7	0	non	2	3 à 2	0 à +1	oui	9	9	0	non	6	6 à 5	0 à -1	non
ACA exclusive	0	1 à 0	0 à +1	oui	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non

Région Normandie		
Formes de l'activité de soins	Autorisées au 07/07/2022	Différentiel
Chirurgie	46	48 à 43
ACA exclusive	3	2 à 4

ACTIVITE DE SOINS DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Gynécologie-obstétrique	I	1	0	non	0	0	0	non	2	2 à 1	0 à -1	non
Néonatalogie sans soins intensifs	II a	1	0	non	1	1	0	non	2	2	0	non
Néonatalogie avec soins intensifs	II b	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Réanimation néonatale	III	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Néonatalogie sous forme d'HAD		1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD		0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Eure				Zone d'implantation : Eure-et-Loire				Zone d'implantation : Eureux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Gynécologie-obstétrique	I	3	0	non	1	0 à -1	0 à +1	oui**	0	0	0	non
Néonatalogie sans soins intensifs	II a	0	0	non	1	1	0	non	3	3	0	non
Néonatalogie avec soins intensifs	II b	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Réanimation néonatale	III	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Néonatalogie sous forme d'HAD		0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD		0	0 à +1	oui*	0	0	0	non	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Région Normandie			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Gynécologie-obstétrique	I	8	10 à 7	+2 à -1
Néonatalogie sans soins intensifs	II a	8	8	0
Néonatalogie avec soins intensifs	II b	3	3	0
Réanimation néonatale	III	4	4	0
Néonatalogie sous forme d'HAD		1	1	0
Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD		0	1	0 à +1

* Caducité autorisation GHH
** fermeture clinique subépinés
*barney

Un établissement de niveau II dispose obligatoirement de la modalité de niveau I (gynécologie-obstétrique)
Un établissement de niveau III dispose obligatoirement des modalités de niveau I (gynécologie-obstétrique) et de niveau II (néonatalogie avec soins intensifs)

ACTIVITE DE SOINS DE PSYCHIATRIE GENERALE

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	4	4 à 3	0 à -1	non	5	5	0	non	3	3	0	non
Hospitalisation de jour	16	16	0	non	14	14	0	non	7	7	0	non*
Hospitalisation de nuit	1	2	0 à +1	oui	6	6	0	non	3	3	0	non
Appartements thérapeutiques	1	1	0	non	4	4	0	non	0	0	0	non
Placement familial thérapeutique	0	1	0 à +1	oui	2	2	0	non	2	2	0	non
Centre de crise	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Centre post cure	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Le Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	3	3	0	non	1	1	0	non	4	4	0	non	3	3	0	non
Hospitalisation de jour	5	5	0	non	1	1	0	non	13	13	0	non	7	7	0	non
Hospitalisation de nuit	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Appartements thérapeutiques	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	3	3	0	non
Placement familial thérapeutique	2	2	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Centre de crise	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Centre post cure	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Forme de l'activité de soins	Région Normandie		
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel
Hospitalisation complète	23	23 à 22	0 à -1
Hospitalisation de jour	63	63	0
Hospitalisation de nuit	11	12	+1
Appartements thérapeutiques	10	10	0
Placement familial thérapeutique	7	8	+1
Centre de crise	3	3	0
Centre post cure	2	2	0
HAD Psychiatrie	1	1	0

ACTIVITE DE SOINS DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	2	2	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Hospitalisation de jour	10	10	0	non	7	7	0	non	5	5	0	non
Hospitalisation de nuit	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Appartements thérapeutiques	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Placement familial thérapeutique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Centre de crise	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Centre post cure	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Le Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	1	1	0	non
Hospitalisation de jour	4	4	0	non	1	1	0	non	8	8	0	non	5	5	0	non
Hospitalisation de nuit	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Appartements thérapeutiques	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Placement familial thérapeutique	2	2	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non
Centre de crise	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Centre post cure	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Forme de l'activité de soins	Région Normandie		
	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel
Hospitalisation complète	7	7	0
Hospitalisation de jour	40	40	0
Hospitalisation de nuit	1	1	0
Appartements thérapeutiques	0	0	0
Placement familial thérapeutique	6	6	0
Centre de crise	0	0	0
Centre post cure	0	0	0
HAD Psychiatrie	0	0	0

ACTIVITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION ADULTE

Modalités de facturé de soins	Zone d'implantation : Cotentin			Zone d'implantation : Manche			Zone d'implantation : Orne		
	Autorisés au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Autorisés au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Autorisés au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel
SSR non spécialisés : adultes	14	14	0	27	20 à 10	0 à -1	14	14 à 13	0 à -1
HTP Exclustif	3	3	0	0	0	0	0	0	0
appareil locomoteur - <i>htp exclusivo</i>	3	3	0	3	3	0	1	1	0
système nerveux - <i>htp exclusivo</i>	1	1 à 2	0 à +1	0	0	0	0	0	0
cardio-vasculaire - <i>htp exclusivo</i>	2	1 à 2	0 à -1	3	3	0	0	0	0
respiratoires - <i>htp exclusivo</i>	2	2	0	1	1	0	0	0	0
oncologiques - <i>htp exclusivo</i>	1	1	0	2	2	0	1	1	0
diabète - <i>htp exclusivo</i>	0	0	0	1	1	0	0	0	0
de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance - <i>htp exclusivo</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Modalités de facturé de soins	Zone d'implantation : Le Havre			Zone d'implantation : Dieppe			Zone d'implantation : Poiré-Euville			Zone d'implantation : Evreux-Tenon		
	Autorisés au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Autorisés au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Autorisés au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Autorisés au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel
SSR non spécialisés : adultes	10	10	0	5	5	0	20	20 à 10	0 à -1	10	10	0
HTP Exclustif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
appareil locomoteur - <i>htp exclusivo</i>	2	2	0	2	2	0	3	3	0	2	2	0
système nerveux - <i>htp exclusivo</i>	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
cardio-vasculaire - <i>htp exclusivo</i>	0	0	0	1	1	0	4	4	0	2	2	0
respiratoires - <i>htp exclusivo</i>	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
diabète - <i>htp exclusivo</i>	1	1	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0
de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance - <i>htp exclusivo</i>	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0

Modalités de facturé de soins	Région Normandie		
	Autorisés au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel
SSR non spécialisés : adultes	60	60 à 100	0 à -3
HTP Exclustif	3	3	0
appareil locomoteur - <i>htp exclusivo</i>	16	16	0
système nerveux - <i>htp exclusivo</i>	1	1 à 2	0 à +1
cardio-vasculaire - <i>htp exclusivo</i>	2	1 à 2	0 à -1
respiratoires - <i>htp exclusivo</i>	7	7	0
oncologiques - <i>htp exclusivo</i>	2	2	0
diabète - <i>htp exclusivo</i>	0	0	0
de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance - <i>htp exclusivo</i>	31	31	0

ACTIVITE DE SOINS DE LONGUE DUREE

Activité de soins	Zone d'implantation : Cavados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
USLD	6	6	0	non	4	4 à 5	0 à +1	oui	2	2	0	non

Activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
USLD	4	4	0	non	1	1	0	non	4	4	0	non	4	4	0	non

Région Normandie	
Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS
25	25 à 26
	Différentiel
	0 à +1

ACTIVITES INTERVENTIONNELLES SOUS IMAGERIE MEDICALE,
PAR VOIE ENDOVASCULAIRE EN CARDIOLOGIE

	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'implantation : Manche			Zone d'implantation : Orne					
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Actes type 1	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Actes type 2	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Actes type 3	2	2	0	non	1	0 à +1	0 à -1	non	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre			Zone d'implantation : Dieppe			Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone d'implantation : Evreux-Vernon		
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Actes type 1	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non
Actes type 2	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Actes type 3	2	2	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non

Modalités de l'activité de soins	Région Normandie	
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS
Actes type 1	6	6
Actes type 2	1	1
Actes type 3	8	7 à 8

ACTIVITE DE SOINS DE MEDECINE D'URGENCE

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'implantation : Manche			Zone d'implantation : Orne			demande recevable en nombre d'implantations
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	
SAMU	1	1	0	1	1	0	1	1	0	non
SMUR	6	6	0	7	7 à 3	0 à -4	6	6 à 5	0 à -1	non
SMUR Pédiatrique	1	1	0	0	0	0	0	0	0	non
Antenne SMUR	0	0	0	0	0 à 4	0 à +4	1	1 à 0	0 à -1	non
Structure des urgences	8	9 à 8	0 à 1	6	6 à 5	0 à -1	6	6 à 5	0 à -1	non
Structure des urgences pédiatriques	1	1	0	0	0	0	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre			Zone d'implantation : Dieppe			Zone d'implantation : Rouen-Eure			Zone d'implantation : Evreux-Vernon			demande recevable en nombre d'implantations
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	
SAMU	1	1	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	non
SMUR	4	4 à 3	0 à -1	1	1	0	2	2	0	5	5 à 4	0 à -1	non
SMUR Pédiatrique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	non
Antenne SMUR	0	0 à 1	0 à +1	1	1	0	0	0	0	0	0 à 1	0 à +1	oui
Structure des urgences	6	6	0	2	2	0	6	6	0	6	6	0	non
Structure des urgences pédiatriques	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Région Normande		Demande recevable en nombre d'implantations
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	
SAMU	6	6	0
SMUR	31	31 à 24	0 à -7
SMUR Pédiatrique	1	1	0
Antenne SMUR	2	1 à 8	-1 à +6
Structure des urgences	40	41 à 38	1 à -2
Structure des urgences pédiatriques	3	3	0

ACTIVITE DE SOINS DE REANIMATION

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Réanimation adulte	4	4	0	non	3	3	0	non	2	2	0	non
Réanimation pédiatrique	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Réanimation pédiatrique spécialisée	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Réanimation adulte	1	1	0	non	1	1	0	non	2	2	0	non	1	1	0	non
Réanimation pédiatrique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Réanimation pédiatrique spécialisée	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Région Normandie	
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS
Réanimation adulte	14	14
Réanimation pédiatrique	2	2
Réanimation pédiatrique spécialisée	0	0

ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
AMP CLINIQUE :												
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
AMP BIOLOGIQUE :												
Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	2	0	non	2	2	0	non	1	1	0	non
Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation	1	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Récueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et tissus germinaux en application de l'art L.2141-11	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'art L. 2141-4	1	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Eure				Zone d'implantation : Eureux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
AMP CLINIQUE :																
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
AMP BIOLOGIQUE :																
Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	1	0.3.1	0.3.1	non
Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Récueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et tissus germinaux en application de l'art L.2141-11	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'art L. 2141-4	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Région Normandie		
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel
AMP CLINIQUE :			
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	5	5	0
Prélèvement de spermatozoïdes	4	4	0
Transfert des embryons en vue de leur implantation	5	5	0
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	2	2	0
Mise en œuvre de l'accueil des embryons	2	2	0
AMP BIOLOGIQUE :			
Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	8	8.3.9	0.3.1
Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation	5	5	0
Récueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	2	2	0
Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	2	2	0
Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et tissus germinaux en application de l'art L.2141-11	4	4	0
Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'art L. 2141-4	5	5	0
Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	1	0

ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Cotentin				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Examens de Biologie médicale permettant d'évaluer le risque pour l'embryon ou le fœtus	2	2	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
	0	0 à 1	0 à +1	oui	0	0	0	non	0	0	0	non
Examens de biologie médicale à visée diagnostique	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Examens de Biologie médicale permettant d'évaluer le risque pour l'embryon ou le fœtus	2	2	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
	0	0 à 1	0 à +1	oui	0	0	0	non	1	0 à 1	0 à -1	non
Examens de biologie médicale à visée diagnostique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Modalités de l'activité de soins	Région Normande				Zone d'implantation : Eure-Varon							
	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévu à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations				
Examens de Biologie médicale permettant d'évaluer le risque pour l'embryon ou le fœtus	6	6	0	non	0	0	0	non				
	1	0 à 3	0 à +2	oui								
Examens de biologie médicale à visée diagnostique	3	3	0	non	0	0	0	non				
	2	2	0	non	0	0	0	non				
Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	2	2	0	non	0	0	0	non				
	3	3	0	non	0	0	0	non				

ACTIVITE DE SOINS DE TRAITEMENT DU CANCER

Pratiques thérapeutiques de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Chirurgie des cancers												
Mammaire	5	5	0	non	4	4 à 3	0 à -1	non	2	2 à 3	0 à +1	oui
Digestive	9	9	0	non	6	6	0	non	4	5 à 4	0 à +1	oui
Urologique	5	5	0	non	4	4 à 3	0 à -1	non	1	2	0 à +1	oui
Thoracique	1	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Gynécologique	3	3	0	non	2	2	0	non	1	1 à 2	0 à +1	oui
ORL/Maxillo faciales	3	3	0	non	3	3	0	non	1	1 à 2	0 à +1	oui
Radiothérapie-Adultes	3	3	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Curiothérapie	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Chimiothérapie	5	5	0	non	4	4	0	non	2	2	0	non

Pratiques thérapeutiques de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Chirurgie des cancers																
Mammaire	3	3	0	non	2	1 à 2	0 à -1	non	7	7	0	non	2	2	0	non
Digestive	5	5	0	non	2	2	0	non	6	6	0	non	2	2	0	non
Urologique	3	3	0	non	2	2	0	non	5	5	0	non	2	2	0	non
Thoracique	2	2	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Gynécologique	3	3	0	non	2	1 à 2	0 à -1	non	6	6	0	non	1	1	0	non
ORL/Maxillo faciales	3	3	0	non	1	1	0	non	7	7	0	non	1	1	0	non
Radiothérapie-Adultes	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	1	1	0	non
Curiothérapie	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Chimiothérapie	3	3	0	non	2	2	0	non	8	8	0	non	2	2	0	non

Pratiques thérapeutiques de l'activité de soins	Région Normandie		
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel
Chirurgie des cancers			
Mammaire	25	23 à 26	-2 à +1
Digestive	34	35 à 34	0 à +1
Urologique	22	23 à 22	0 à +1
Thoracique	6	6	0
Gynécologique	18	17 à 19	0 à +1
ORL/Maxillo faciales	19	19 à 20	0 à +1
Radiothérapie-Adultes	9	9	0
Curiothérapie	3	3	0
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	2	2	0
Chimiothérapie	26	26	0

EXAMEN DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne							
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations				
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
Les analyses de génétique moléculaire	3	3	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non
Les analyses de génétique moléculaire	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non
Modalités de l'activité de soins	Région Normandie															
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations												
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	3	3	0	0												
Les analyses de génétique moléculaire	4	4	0	0												

EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS : SCANOGRAPHES A UTILISATION MEDICALE ET APPAREILS D'IRM

Zone d'implantation	Scannographiques à utilisation médicale												
	Autorisées au SRS au 02/01/2022	Prévues à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total appareils SRS + Basoins exceptionnels	Tout appareils SRS + Basoins exceptionnels autorisés au	Différentiel	Demande recevable en nombre d'appareils	Autorisées au SRS au 02/01/2022	Prévues à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total implantations SRS + Basoins exceptionnels	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Calvados	17	17	0	17	17	0	non	12	12	0	12	0	non
Manche	6	10	+1	11	10	+1	oui*	6	8	+1	8	+1	oui*
Orne	6	6	0	6	6	0	non	6	6	0	6	0	non
Rouen Elbeuf	16	16	+3	19	12	7	non	12	12	+3	15	0	non
Evreux-Verdon	8	8	+1	9	7	2	non	7	7	0	8	0	non
Haute-Normandie	10	10	0	10	8	2	non	8	8	0	8	0	non
Dieppe	3	3	0	3	3	0	non	2	2	0	2	0	non
région Normandie	70	70	+5	75	74	+1	oui	55	55	+5	59	+1	oui

* Zone d'implantation de la Manche : implantation susceptible d'être pourvue

Zone d'implantation	Appareil d'IRM												
	Autorisées au SRS au 02/01/2022	Prévues à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total appareils SRS + Basoins exceptionnels	Tout appareils SRS + Basoins exceptionnels autorisés au	Différentiel	Demande recevable en nombre d'appareils	Implantations Autorisées au SRS au 02/01/2022	Prévues à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total implantations SRS + Basoins exceptionnels	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Calvados	14	13 à 14	+1	13 à 15	15	0	non	9	9	+1	10	0	non
Manche	7	6 à 7	+2	6 à 9	9	0	non	6	6	+2	8	0	non
Orne	5	5	0	5	5	0	non	5	5	0	5	0	non
Rouen Elbeuf	17	18 à 19	0	18 à 19	18	1	oui	10	11	0	11	+1	oui
Evreux-Verdon	6	6	+1	6 à 7	7	0	non	3	3	+1	4	0	non
Haute-Normandie	10	10	0	10	10	0	non	8	8	0	8	0	non
Dieppe	3	3	0	3	3	0	non	2	2	0	2	0	non
région Normandie	62	61 à 64	+4	61 à 68	67	1	oui	43	44	+4	48	+1	oui

EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS: CAMERAS A SCINTILLATION ET TOMOGRAPHES A EMISSIONS DE POSITONS

Zone d'implantation	caméras à scintillation												
	Autorisées au SRS 02/01/2022	Prévues à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total appareils SRS + Besoins exceptionnels autorisés au 07/07/2022	Différentiel	Demande recevable en nombre d'appareils	Autorisées au SRS au 02/01/2022	Prévues à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total Implantations SRS + Besoins exceptionnels	Total Implantations SRS + Besoins exceptionnels autorisés au 07/07/2022	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Calvados	8	8	0	8	0	non	3	3	0	3	3	0	non
Manche	2	2	0	2	0	non	2	2	0	2	2	0	non
Orne	0	0	+1	1	0	non	0	0	+1	1	1	0	non
Rouen Elbeuf	6	6,3,5	0	6	0	non	2	2	0	2	2	0	non
Evreux-Vernon	2	2	0	2	0	non	2	2,3,3	0	2,3,3	2	+1*	oui
Havre	3	3	0	3	0	non	2	1,3,2	0	1,3,2	2	0	non
Dieppe	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	0	non
Région normande	21	21,3,20	+1	22,3,20	0	non	11	10,3,12	+1	10,3,13	12	+1	oui

*erreur du SRS

Zone d'implantation	Tomographe à émission de positons												
	Autorisées au SRS	Prévues à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total appareils SRS + Besoins exceptionnels autorisés au 07/07/2022	Différentiel	Demande recevable en nombre d'appareils	Autorisées au SRS	Prévues à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total Implantations SRS + Besoins exceptionnels	Total Implantations SRS + Besoins exceptionnels autorisés au 07/07/2022	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Calvados	3	2,3,3	0	2,3,3	0	non	3	2,3,3	0	2,3,3	3	0	non
Manche	1	0,3,1	+1	0,3,2	0	non	1	0,3,1	+1	0,3,2	2	0	non
Orne	0	0	+1	1	0	non	0	0	+1	1	1	0	non
Rouen Elbeuf	3	3	0	3	0	non	1	1	0	1	1	0	non
Evreux-Vernon	0	0	+1	1	0	non	0	0	+1	1	1	0	non
Havre	1	1	0	2	0	non	1	1	0	2	2	0	non
Dieppe	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	0	non
Région Normande	8	0,3,8	+4	6,3,12	0	non	6	4,3,6	+4	4,3,10	10	0	non

EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS : CYCLOTRON ET CAISSON HYBERBARE

Zone d'implantation	Cyclotron											
	Autorisés au SRS	Prévus à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total appareils SRS + Besoins exceptionnels	Différentiel	Demande recevable en nombre d'appareils	Autorisés au 07/07/2022	Prévus à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total Implantations SRS + Besoins exceptionnels	Total implantations SRS + Besoins exceptionnels autorisés au	Demande recevable en nombre d'implantations
Calvados	1	1	0	1	0	non	1	1	0	1	1	non
Manche	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Orne	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Rouen Elbeuf	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Evreux-Vernon	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Havre	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Dieppe	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Région normande	1	1	0	1	0	non	1	1	0	1	1	non

Zone d'implantation	Caisson Hyperbare											
	Autorisés au SRS	Prévus à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total appareils SRS + Besoins exceptionnels	Différentiel	Demande recevable en nombre d'appareils	Autorisés au 07/07/2022	Prévus à échéance du SRS	Recours au besoin exceptionnel	Total Implantations SRS + Besoins exceptionnels	Total implantations SRS + Besoins exceptionnels autorisés au	Demande recevable en nombre d'implantations
Calvados	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Manche	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Orne	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Rouen Elbeuf	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Evreux-Vernon	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Havre	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Dieppe	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non
Région Normande	0	0	0	0	0	non	0	0	0	0	0	non

Neurochirurgie (SIOS)

modalité	Territoire du SIOS : Calvados				Territoire du SIOS : Rouen-Elbeuf			
	Autorisées au 07/07/2022	Prévues à échéance du SIOS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	07/07/2022	Prévues à échéance du SIOS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	0	0 à 1	0 à +1	oui	0	0 à 1	0 à +1	oui

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-07-06-00001

ARRETE N°2022-17-0279 PORTANT
APPROBATION DES MODIFICATIONS DE LA
CONVENTION CONSTITUTIVE DU
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE «
UNION DES HOPITAUX POUR LES ACHATS

Arrêté N° 2022-17-0279

Portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Union des Hôpitaux pour les Achats »

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite

- Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6133-1 et suivants et R.6133-1 et suivants ;
- Vu l'ordonnance n°2017-28 du 12 janvier 2017 relative à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;
- Vu le décret n°2010-862 du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;
- Vu le décret du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL en qualité de directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu le décret n°2017-631 du 25 avril 2017 relatif à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;
- Vu l'arrêté du 5 avril 2019 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;
- Vu l'arrêté n°2021-17-0306 du 24 septembre 2021 portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » ;
- Vu la délibération n°2022-01 de l'assemblée générale du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » en date du 27 janvier 2022 portant sur l'approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » ;
- Vu la demande d'approbation de la convention constitutive consolidée de janvier 2022 du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » réceptionnée le 1^{er} juillet 2022 ;
- Vu les avis rendus des Directeurs généraux des Agences Régionales de Santé Bourgogne Franche Comté, Grand Est, Ile de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes Côte d'Azur relatifs aux modifications de la convention constitutive consolidée du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » ;
- Vu les avis réputés rendus des Directeurs généraux des Agences Régionales de Santé Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Guadeloupe, Guyane, Hauts de France, Martinique, Mayotte, Pays de la Loire, Réunion relatifs aux modifications de la convention constitutive consolidée du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » ;

Considérant que la convention constitutive consolidée de janvier 2022 du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » respecte les dispositions des articles L.6133-1 et suivants et R.6133-1 et suivants du code de la santé publique ;

ARRETE

Article 1

La convention constitutive consolidée du groupement de coopération sanitaire « Union des hôpitaux pour les achats » conclue le 27 janvier 2022 est approuvée.

Article 2

Les membres du groupement de coopération sanitaire sont désormais :

Etablissement support	GHT
1. CHU Amiens	GHT Somme Littoral Sud
2. CHU Angers	GHT de Maine et Loire
3. CH Annecy-Genevois	GHT Haute Savoie Pays de Gex
4. Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille	GHT des Bouches-du-Rhône
5. Assistance Publique - Hôpitaux de Paris	/
6. CH Avignon	GHT du Vaucluse
7. CH Bastia	GHT de Haute-Corse
8. CH de la Côte Basque (Bayonne)	GHT Navarre-Côte Basque
9. L'Hôpital Nord Franche Comté - HNFC (Belfort Montbéliard)	GHT Nord Franche Comté
10. CHU Besançon	GHT Centre Franche Comté
11. CHU Bordeaux	GHT Alliance de Gironde
12. CHU Brest	GHT de Bretagne Occidentale
13. GCS GAPM - Plateforme médico-logistique - Carcassonne	/
14. CHU Caen	GHT Centre Normandie
15. CH Castres-Mazamet	GHT du Tarn, du Revelois et du Saint-Ponais
16. CH Cayenne	GHT de Guyane
17. CHU Clermont-Ferrand	GHT Territoire d'Auvergne
18. CHI Compiègne-Noyon	GHT Oise Nord Est
19. CH Dieppe	GHT Caux Maritime
20. CHU Dijon	GHT Côte d'Or Sud Haute-Marne
21. CHI Elbeuf-Louviers Val de Rueil	GHT Val de Seine et Plateaux de l'Eure

Etablissement support	GHT
22. CHI Epinal	GHT Vosges
23. CH Eure-Seine	GHT Evreux-Vernon
24. CHU Martinique	/
25. CHU Grenoble	GHT Alpes Dauphiné
26. Hospices Civils de Lyon	GHT Rhône Centre
27. CHD Vendée (Site de La Roche-sur-Yon)	GHT de Vendée
28. GH La Rochelle-Ré-Aunis	GHT Atlantique 17
29. GH le Havre	GHT de l'Estuaire de la Seine
30. CH le Mans	GHT de Sarthe
31. CH Lens	GHT de l'Artois
32. CHRU Lille	GHT Lille Métropole Flandre Intérieur
33. CHU Limoges	GHT du Limousin
34. GH Bretagne Sud (Lorient)	GHT Groupe Hospitalier Sud Bretagne
35. CHR Metz-Thionville	GHT Lorraine Nord
36. CHU Montpellier	GHT de l'Est Hérault et du Sud-Aveyron
37. GH de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA)	GHT Haute-Alsace
38. CHU Nancy	GHT Sud-Lorraine
39. CHU Nantes	GHT de Loire-Atlantique
40. CHU Nice	GHT des Alpes Maritimes
41. CHU Nîmes	GHT Cévennes-Gard-Camargue
42. CHR Orléans	GHT du Loiret
43. GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (CH Sainte-Anne)	GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences
44. CH Périgueux	GHT de la Dordogne
45. CH Perpignan	GHT Aude Pyrénées
46. CHU Pointe à Pitre Abymes	GHT de la Guadeloupe
47. CHU Poitiers	GHT de la Vienne
48. CH Pontoise	GHT Nord-Ouest Vexin Val d'Oise
49. CHI de Cornouaille (Quimper)	GHT de l'Union Hospitalière de Cornouaille
50. CHU Reims	GHT Champagne
51. CHU Rennes	GHT de Haute Bretagne

Etablissement support	GHT
52. CHU de la Réunion	GHT Océan Indien
53. CHU Rouen	GHT Rouen Cœur de Seine
54. CHU Saint-Etienne	GHT Loire
55. CH Saint-Quentin	GHT Aisne Nord-Haute Somme
56. CH Sarreguemines	GHT Moselle Est
57. CHU Strasbourg (HUS)	GHT 10 (Bas-Rhin)
58. CHI Toulon - La Seyne sur Mer	GHT du Var
59. CHU Toulouse	GHT de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest
60. CHU Tours	GHT Touraine Val de Loire
61. CH Troyes	GHT de l'Aube et du Sézannais
62. CH Valenciennes	GHT Hainaut-Cambrésis
63. GH Paul Guiraud (Villejuif)	GHT Psy Sud Paris
64. CH de Marigot (Saint-Martin)	GHT Saint-Martin Saint-Barthélemy
65. CH Angoulême	GHT de Charente
66. CH Mont de Marsan	GHT des Landes
67. CHI Jura Sud	GHT Jura
68. CH Laval	GHT Mayenne Haut Anjou
69. CH Arras	GHT Artois Ternois
70. CH Digne les Bains	GHT Alpes de Haute Provence
71. CH Douai	GHT de Douaisis
72. CH Public du Cotentin (Cherbourg)	GHT Cotentin
73. Hospices Civils de Beaune	GHT Sud Côte-d'Or
74. CHI Créteil	GHT Val-de-Marne Est
75. CH des Deux Vallées (Longjumeau)	GHT Nord-Essonne
76. CH Niort	GHT des Deux Sèvres
77. CH Agen-Nérac	GHT Garonne
78. CH Métropole Savoie (Chambéry / Aix les Bains)	GHT Savoie Belley
79. CH Saintonge	GHT de Saintonge
80. CH Victor Dupouy (Argenteuil)	GHT Sud Val d'Oise Nord-Hauts de Seine
81. CH Versailles	GHT Yvelines Sud

Etablissement support	GHT
82. CH Bigorre (Tarbes)	GHT des Hautes Pyrénées
83. CH Alpes Léman (Contamines-sur-Arve)	GHT Léman Mont-Blanc
84. CH Broussais (Saint-Malo)	GHT Rance Emeraude
85. GH Public du Sud de l'Oise (GHPSO)	GHT Oise Sud
86. CH Sud Francilien Corbeil-Essonnes	GHT Ile de France Sud
87. CH Macon	GHT Bourgogne Méridionale
88. CH Villefranche sur Saône	GHT Rhône Nord Beaujolais Dombes
89. CH de Dunkerque	GHT Dunkerquois Audomarois 59
90. CH Jean Rougier (Cahors)	GHT du Lot
91. CH de Pau	GHT Béarn et Soule
92. CH Châteauroux	GHT de l'Indre
93. CH Carcassonne	GHT Ouest Audois
94. CH Bourg en Bresse (Fleyriat)	GHT Bresse Haut-Bugey
95. CH Soissons	GHT Saphir - GHT Sud-Axonais Public des Hauts de France et Inter-Régional
96. CH Léon Binet (Provins)	GHT Provins -Est Seine et Marne
97. Hôpitaux de Saint-Maurice (Saint-Maurice)	GHT 94 Nord
98. GHI Le Raincy Montfermeil (Montfermeil)	GHT 93 Est
99. CH de Rodez "Hôpital Jacques Puel"	GHT du Rouergue
100. CH Chalon sur Saône "William Morey"	GHT Saône et Loire - Bresse - Morvan
101. CH Emile Roux (Le Puy en Velay)	GHT de la Haute Loire
102. GH Portes de Provence Montélimar	GHT Sud Drôme Ardèche
103. CH Avranches-Granville	GHT Groupe Hospitalier Mont-Saint-Michel
104. CH de l'Agglomération de Nevers	GHT de la Nièvre
105. GH de la Haute-Saône (Vesoul)	GHT de la Haute-Saône
106. CH de Verdun - Saint-Michel	GHT Marne Haute-Marne Meuse
107. Hôpitaux Civils de Colmar	GHT Centre-Alsace
108. CH des Quatre Villes	GHT Hauts-de-Seine
109. CH Pierre Oudot (Bourgoin Jallieu)	GHT GH Nord-Dauphiné
110. CH Ajaccio	GHT Corse du Sud
111. CH Béziers	GHT du Territoire Ouest Hérault

Etablissement support	GHT
112.CHI Poissy-Saint-Germain-en-Laye	GHT Yvelines Nord
113.CH Beauvais	GHT Oise Ouest et Vexin
114.CH Charleville-Mézières	GHT Nord-Ardenne
115.CH Sens	GHT Nord Yonne
116.CH Jacques Cœur (Bourges)	GHT du Cher
117.CH Henri Mondor (Aurillac)	GHT du Cantal
118.CH Mémorial France - Etats-Unis de Saint-Lô	GHT Centre Manche
119.CH Jacques Monod - Flers	GHT Les Collines de Normandie
120.CH d'Auch	GHT du Gers
121.CH Bretagne Atlantique (Vannes)	GHT de Brocéliande Atlantique (GHBA)
122.CH Lucien Hussel (Vienne)	GHT Rhône Sud Isère
123.CH Saint-Brieuc	GHT d'Amor
124.CH Auxerre	GHT Sud Yonne Haut-Nivernais
125.GH Sud Ile de France (Melun)	GHT Sud 77
126.CH Saint-Denis	GHT Plaine de France
127.CH Chartres	GHT Eure et Loir (HOPE)
128.CHICAS (Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud) - Gap et Sisteron	GHT Alpes du Sud
129.CH Centre Bretagne (Pontivy)	GHT Centre Bretagne
130.CH Montauban	GHT de Tarn & Garonne
131.CH Louis Constant Flemming Saint-Martin	GHT Iles du Nord

Etablissements	Ville	Département
132. GCS Blanchisserie Inter-Hospitalière	Lyon	69. Rhône
133. CH de Mayotte	Mayotte	976. Mayotte
134. CH de Saint-Joseph Saint-Luc	Lyon	69. Rhône
135. CH Guillaume Régnier	Rennes	35. Ille et Vilaine
136. CHI André Grégoire	Montreuil	93. Seine Saint-Denis
137. EHPAD La Reynerie	Bouin	85. Vendée
138. Grand Hôpital de l'Est Francilien (Meaux, Coulommiers, Marne-la-Vallée)	Meaux	77. Seine et Marne

Etablissements	Ville	Département
139. Hôpital Foch	Suresnes	92. Hauts de Seine
140. Hôpitaux Drôme Nord	Romans sur Isère	26. Drôme
141. GCS Pôle Sanitaire du Vexin	Gisors	27. Eure
142. CH François Dunan	Saint-Pierre et Miquelon	975. Collectivité d'Outre-Mer
143. CHI Robert Ballanger	Aulnay-Sous-Bois	93. Seine Saint-Denis
144. Agence Nationale de Santé Publique	Saint-Maurice	94. Val de Marne
145. Association Hospitalière Nord Artois Cliniques (AHNAC)	Liévin	62. Pas-de-Calais
146. CH de Castelluccio	Castelluccio	2A. Corse du sud
147. EHPAD Maison de retraite de la Loire - (MRL)	Saint-Just Saint-Rambert	42. Loire
148. GHICL Hôpital Saint-Philibert	Lomme	59. Nord
149. Hôpital Saint-Joseph de Marseille	Marseille	13. Les Bouches du Rhône
150. CLCC Centre Léon Bérard	Lyon	69. Rhône
151. ESPIC Hôpital Marie Lannelongue	Le Plessis Robinson	92. Hauts de Seine
152. ESPIC Hôpital de l'Arbresle	L'Arbresle	69. Rhône
153. GCS Pharma Hauts de France	La Bassée	59. Nord
154. AIDER Santé - Centre de Dialyse	Montpellier	34. Hérault
155. Centre Henri Becquerel (Unicancer)	Rouen	76. Seine Maritime
156. CH de Papeete Polynésie Française (CHPF)	Papeete	987. Polynésie Française
157. CH Le Vinatier	Lyon	69. Rhône
158. CH Saint-Jean-de-Dieu (Fondation ARHM)	Lyon	69. Rhône
159. Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (CHUVA)	Alfort	94. Val de Marne
160. CPAM de Paris	Paris	75. Paris
161. EPSM Val Lys Artois	Saint-Venant	62. Pas de Calais
162. Fondation John Bost	La Force	24. Dordogne
163. GCS IRM des Etablissements Genevois et Faucigny	Contamine sur Arve	74. Haute Savoie
164. GCS Santalys groupement Blanchisserie et Restauration	Toulon	83. Var
165. GIP CPAGE (GIP pour la transformation du territoire de santé en système d'information)	Dijon	21. Côte d'Or

Etablissements	Ville	Département
166. GIP SIB - Structure de coopération et d'expertise des systèmes d'information de santé - Lille	Loos	59. Hauts de France
167. Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve	Lamballe	22. Côtes d'Armor
168. Institut Claudius Regaud	Toulouse	31. Haute Garonne
169. Institut Gustave Roussy	Villejuif	94. Val de Marne
170. 102.Institut Mutualiste Montsouris	Paris	75. Paris
171. GIP Midi-Picardie Informatique Hospitalière (MIPIH)	Toulouse	31. Haute Garonne
172. Maison de Santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle (MSPB)	Talence	33. Gironde
173. Unicancer Centre Eugène Marquis	Rennes	35. Ille et Vilaine
174. Université Grenoble Alpes	Grenoble	38. Isère
175. Institut de cancérologie Strasbourg (ICAN)	Strasbourg	67. Bas Rhin
176. Association Hospitalière Sainte-Marie (AHSM)	Chamalières	63. Puy de Dôme
177. EPS de Ville-Evrard	Neuilly-sur-Seine	92. Hauts de Seine
178. Fondation Bon Sauveur	Alby	81. Tarn
179. GCS Scanner du Genevois	Annemasse	74. Haute-Savoie
180. Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale du Bas Rhin (GCSMS)	Erstein	67. Bas Rhin
181. Université Claude Bernard Lyon 1	Lyon	69. Rhône
182. GCS Groupement inter hospitalier Blanchisserie Angevin (GIBA)	Sainte-Gemmes-sur-Loire	49. Loire
183. Etablissement Français du Sang (groupement) - EFS	La Plaine Saint-Denis	93. Seine Saint-Denis
184. GCS Blanchisserie Inter-Hospitalière	Limoges	87. Haute Vienne
185. GCS Blanchisserie Inter-Hospitalière du Jura (CHS Saint-Ylie)	Dole	39. Jura
186. GCS de moyens de logistiques hospitalière du Libournais et du Pays Foyen	Libourne	33. Gironde
187. GCS du Pays d'Aix	Aix en Provence	13. Bouches du Rhône
188. GCS Pharmacie de Molsheim	Molsheim	67. Bas Rhin
189. GCS Pôle de Santé d'Arcachon	Arcachon	33. Gironde
190. GCS PUI Limagne Livradois	Billom	63. Puy de Dôme

Etablissements	Ville	Département
191. GCS Restauration Nord-Drôme	Romans sur Isère	38. Isère
192. GCS Système d'Information Régional de Santé de Corse (SIRS-CO)	Bastia	2B. Haute Corse
193. GCS UPAC (Unité de Production Alimentaire Commune)	La Réunion	974. Outre-Mer
194. GIE Imagerie 37	Tours	37. Val de Loire
195. GIE Blanchisserie Inter Hospitalière des Pays de Rance	Taden	22. Côtes d'Armor
196. GIE RIT - Centre d'Imagerie Médicale	Castres	81. Tarn
197. GIP Blanchisserie Inter Etablissements 03-63	Vichy	03. Allier
198. GIP Logistique inter-hospitalier de l'Aube	Troyes	10. Aube
199. Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild	Paris	75. Paris
200. Institut Paoli-Calmettes	Marseille	13. Bouches du Rhône
201. Institut Régional du Cancer de Montpellier	Montpellier	34. l'Hérault
202. Université de Picardie Jules Verne	Amiens	80. Somme
203. Université Lumière Lyon 2	Lyon	69. Rhône
204. Université Paris-Dauphine PSL	Paris	75. Paris
205. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Paris	75. Paris
206. Université de Rennes 1	Rennes	35. Ille et Vilaine
207. VetAgro Sup campus vétérinaire	Marcy l'Etoile	69. Rhône
208. Agence Régionale de Santé - Grand Est	Nancy	54. Meurthe et Moselle
209. CH de Montéran	Saint-Claude	971. Guadeloupe
210. CH Montfavet	Avignon	84. Provence-Alpes-Côte d'Azur
211. CH National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts	Paris	75. Paris
212. CHS Bélaïr	Charleville-Mézières	08. Les Ardennes
213. CNRS Délégation Rhône Auvergne	Lyon	69. Rhône
214. Bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM)	Marseille	13. Bouches du Rhône
215. EPSM de l'Aisne (Prémontré)	Prémontré	02. Aisne
216. GIE Blanchisserie Hôpitaux du Velay	Le Puy en Velay	43. Haute Loire
217. GIP ieSS Innovation e-Santé Sud (Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé)	Hyères	83. Var

Etablissements	Ville	Département
218. Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)	Fontenay aux Roses	92. Val de Marne
219. Institution Nationale des Invalides	Paris	75. Paris
220. Ecole Nationale Vétérinaire Agroalimentaire et de l'Alimentation (Oniris)	Nantes	44. Loire Atlantique
221. Université Paris II Panthéon - Assas	Paris	75. Paris
222. GIP Bretagne Santé Logistique	Caudan	56. Morbihan
223. Centre d'action sociale ville de Paris	Paris	75. Paris
224. Hôpital de Forcilles	Férolles-Attilly	77. Seine et Marne
225. Université Aix-Marseille	Marseille	13. Bouches du Rhône
226. Conseil Régional IDF	Saint-Ouen	93. Seine-Saint-Denis
227. GCS Blanchisserie Inter Hospitalière de Saint-Germain-en-Laye	Saint-Germain-en-Laye	78. Les Yvelines
228. GCS SeqOIA	Paris	75. Paris
229. EHPAD L'Orchidée	Rhinau	67. Bas-Rhin
230. Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble	Grenoble	38. Isère
231. Institut Polytechnique de Grenoble	Grenoble	38. Isère
232. CLCC Centre Oscar Lambret	Lille	59. Nord
233. Maison de Santé Publique Saint-Andéol-le-Château	Beauvallon	69. Rhône
234. Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon	Paris	75. Paris
235. EHPAD Gaudissard (CH Limoux)	Esperaza	11. Aude
236. EHPAD Les Tourterelles	Grignan	26. Drôme
237. EPMS Ebreuil-Echassières 03	Ebreuil	03. Allier
238. EHPAD les Glycines	Mansigné	72. Sarthe
239. Clinique mutualiste de Bretagne occidentale	Quimper	29. Finistère
240. Clinique mutualiste de l'Estuaire	Saint Nazaire	44. Loire-Atlantique
241. EHPAD les Chevriers	Mayet	72. Sarthe
242. EHPAD le Prieure	Pontvallain	72. Sarthe
243. Centre Antoine Lacassagne	Nice	06. Alpes Maritimes
244. EHPAD les Grès Flammés	Rambervilliers	88. Vosges
245. EHPAD Vivre ensemble	Saint Pierre en Faucigny	74. Haute Savoie

Etablissements	Ville	Département
246. Université de Bordeaux	Bordeaux	33. Gironde
247. GIP Blanchisserie Inter-Hospitalière Bourges Vierzon	Bourges	18. Cher
248. GCS GRAM (Groupement Régional d'Achats multi-segments)	Beauvais	60. Oise
249. E.P.H.O.M (Etablissement pharmaceutique humanitaire de l'Ordre de Malte France)	Bois d'Arcy	78. Yvelines
250. GCS Blanchisserie Inter Hospitalière de REIGNIER	Reignier-Esery	74. Haute-Savoie
251. GCS Centre de radiothérapie Angoulême Charente (CERAC)	Angoulême	16. Charente
252. Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	69. Rhône
253. Mairie de Grenoble	Grenoble	38. Isère
254. Mutualité française Loire MFL SSAM	Saint-Etienne	42. Loire
255. Hôpital Américain de Paris	Paris	75. Paris
256. GCS du Chalonnais (CHS du Sevrey)	Sevrey	71. Saône et Loire
257. Fondation Imagine-IHU	Paris	75. Paris
258. Université de Strasbourg	Strasbourg	67. Bas Rhin
259. Agence Régionale de Santé Occitanie	Montpellier	34. Hérault
260. Service Départemental Incendie et Secours de Meurthe et Moselle	Essey les Nancy	54. Meurthe et Moselle
261. Université Jean Monnet	Saint-Etienne	42. Saint-Etienne
262. GCS BIH 77	Meaux	77. Seine et Marne
263. GIE Pavillon Radiologie Pessac	Pessac	33.Gironde
264. Pavillon de la Mutualité	Bordeaux	33.Gironde

Article 3

Les autres dispositions demeurent inchangées.

Article 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé et de la publication à l'égard des tiers. Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5

La Directrice de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Lyon le 6 juillet 2022

Le Directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Signé : Docteur Jean-Yves GRALL

NB : L'ensemble des documents du groupement de coopération sanitaire « Union des Hôpitaux pour les Achats » est consultable à l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-06-29-00002

DECISION PORTANT APPROBATION DE LA
CONVENTION CONSTITUTIVE DU
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE
MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE
NORMANDIE (MN²)

DECISION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE MEDECINE NUCLEAIRE MANCHE NORMANDIE (MN²)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

VU le Code de la santé publique et notamment les articles L 6133-1 et suivants, R 6133-1 et suivants ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n°2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 portant modernisation de notre système de santé ;

VU l'ordonnance n° 2017-28 du 12 janvier 2017 relative à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;

VU le décret n°2010-862 du 23 juillet 2010 modifié relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie ;

VU la circulaire DREES/DGOS/2011/87 du 4 mai 2011 relative à l'enregistrement des groupements de coopération sanitaire dans FINESS ;

VU la note d'information n° DGOS/PF3/R3/2019/91 du 5 avril 2019 relative aux modalités d'approbation par les Agences Régionales de Santé des conventions constitutives des groupements de coopération sanitaire ;

VU la décision du 23 mai 2022 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie à compter du 23 mai 2022 ;

VU la décision du 12 avril 2021 du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie portant autorisation d'installation et de fonctionnement d'un tomographe à émissions de positons au profit du Centre Hospitalier Avranches – Granville sur le site d'Avranches ;

VU la demande d'approbation de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE NORMANDIE (MN²) » en date du 24 avril 2022, reçue le 13 juin 2022 à l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

CONSIDERANT que la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire de moyens de droit privé « MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE NORMANDIE (MN²) » est établie entre le Centre Hospitalier Avranches – Granville, le Centre Hospitalier Universitaire de Caen, le Centre Hospitalier

 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

Mémorial St-Lô, la SELAS VANDEVIVERE-ALLIOUX et l'association Ambition Santé Sud Manche ; que cette convention finalise une démarche de coopération public-privé dans le domaine de la médecine nucléaire engagée entre les quatre signataires; que cette convention permet au GCS de réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières pour le compte de ses membres en vue de la réalisation de son objet social ;

CONSIDERANT que la décision du 12 avril 2021 précitée prévoit que l'autorisation accordée au Centre Hospitalier Avranches – Granville sera transférée au groupement de coopération sanitaire (GCS) de moyens de droit privé, une fois constitué ; qu'une décision de cession de l'autorisation sera prise dans ce cadre par le Directeur général de l'Agence Régionale de Normandie ;

CONSIDERANT que la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE NORMANDIE (MN²) » est conforme aux dispositions des articles L 6133-1 et suivants, R 6133-1 et suivants du code de la santé publique;

DECIDE

ARTICLE 1ER : La convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE NORMANDIE (MN²) » signé en date du 24 avril 2022, est approuvée.

ARTICLE 2 : Le siège social du Groupement de Coopération Sanitaire « MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE NORMANDIE (MN²) » est fixé au :

Centre Hospitalier Avranches-Granville
Site d'Avranches
59 rue de la Liberté
50300 AVRANCHES


ARTICLE 3 : Le Groupement de Coopération Sanitaire « MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE NORMANDIE (MN²) » a pour objet de faciliter, d'améliorer et de développer l'activité de médecine nucléaire de ses membres en organisant et en encadrant l'utilisation et l'exploitation, pour le compte de ses membres, un ou plusieurs équipements matériels lourds de médecine nucléaire.

ARTICLE 4 : Le Groupement de Coopération Sanitaire « MEDECINE NUCLEAIRE DE LA MANCHE NORMANDIE (MN²) » est constitué pour une durée indéterminée.

Il commencera à produire ses effets à compter de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs de la région Normandie.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de réception en lettre recommandée avec accusé réception de celle-ci pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen 3 Rue Arthur le Duc - BP 25086 14050 CAEN CEDEX 4, et peut se faire via Télé recours citoyen (www.telerecours.fr).

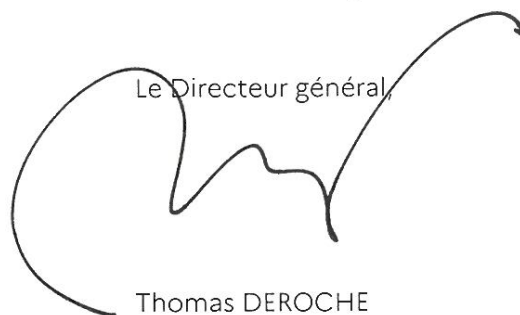
 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

ARS Normandie · Siège régional · Espace Claude Monet · 2, place Jean Nouzille · CS 55035 · 14 050 CAEN Cedex
Tél : 02.31.70.96.96 · www.ars.normandie.sante.fr    

ARTICLE 6 : La Directrice générale adjointe de l'Agence régionale de santé de Normandie est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et du département du Calvados.




Fait à Caen, le 29 juin 2022

Le Directeur général,



Thomas DEROCHE

Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

ARS Normandie - Siège régional - Espace Claude Monet - 2, place Jean Nouzille - CS 55035 - 14 050 CAEN Cedex
Tél : 02.31.70.96.96 - www.ars.normandie.sante.fr -    

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2022-07-18-00002

Arrêté portant désignation des personnels et des professionnels volontaires pour intervenir au sein des cellules départementales d'urgence médico-psychologique en région Normandie

ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DES PERSONNELS ET DES PROFESSIONNELS VOLONTAIRES POUR INTERVENIR AU SEIN DES CELLULES DÉPARTEMENTALES D'URGENCE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE EN RÉGION NORMANDIE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE NORMANDIE,

VU les articles L. 1435-1 à 2, L. 6114-1, R. 6123-26, R. 6311-25 à 32 du code de la santé publique,

VU les articles L. 162-22-13, D. 162-6, D. 162-7 et D. 162-8 du code de la sécurité sociale,

VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2013-15 du 7 janvier 2013 relatif à la préparation et aux réponses aux situations sanitaires exceptionnelles,

VU le décret n°2016-1327 du 6 octobre 2016 relatif à l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif « ORSAN ») et au réseau national des cellules d'urgence médico-psychologique pour la gestion des situations sanitaires exceptionnelles,

VU l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant les modalités de l'organisation de l'urgence médico-psychologique,

VU l'arrêté du 09 juillet 2020 portant nomination du psychiatre référent national,

VU l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant les modalités de l'organisation de l'urgence médico-psychologique,

VU la décision du directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie du 02 juin 2021 portant désignation du médecin psychiatre référent et constitution de la cellule d'urgence médico psychologique (CUMP) du département du calvados et de la CUMP Régionale de Normandie,

VU la décision du directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie du 9 juin 2021 portant désignation des médecins psychiatres référents et constitution des cellules d'urgence médico psychologique (CUMP) du département de l'Eure et de l'Orne,

VU la décision du directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie du 16 juin 2022 portant désignation du médecin psychiatre référent et constitution de la cellule d'urgence médico psychologique (CUMP) du département de la manche,

VU la décision du directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie du 15 octobre 2021 portant désignation du médecin psychiatre référent et constitution de la cellule d'urgence médico psychologique (CUMP) du département de la Seine Maritime et de la CUMP Renforcée de Normandie,

VU l'arrêté du 19 mai 2021 portant désignation des personnels et professionnels volontaires pour intervenir au sein des cellules départementales d'urgence médico-psychologique en région Normandie,

VU l'instruction du gouvernement du 14 avril 2016 relative à la déclinaison territoriale de la prise en charge des victimes d'actes de terrorisme,

VU l'instruction N° DGS/VSS2/2017/7 du 6 janvier 2017 relative à l'organisation de la prise en charge de l'urgence médico-psychologique,

Sur proposition du médecin psychiatre référent régional en date du 16 juin 2022.

ARRETE

Article 1 : la liste des personnels et des professionnels spécialistes ou compétents en santé mentale volontaires pour intégrer le dispositif d'urgence médico-psychologique est arrêtée comme suit :

Département du Calvados :

- | | |
|---------------------------|--|
| - Vasse Thierry | Médecin psychiatre référent départemental et régional (EPSM) |
| - Danès Hélène | Psychologue référente (EPSM) |
| - Lamôré Jacques | Infirmier référent (EPSM) |
| - Narayassamy Jean-Michel | Infirmier référent (EPSM) |
| - Taine Margot | Psychologue référente (EPSM) |

Établissement public de santé mentale de Caen (EPSM)

- | | |
|----------------------|----------------|
| - Adam Sophie | Infirmière |
| - Aspard Gwendoline | Infirmière |
| - Barriaut Stéphanie | Infirmière |
| - Bentot Sophie | Infirmière |
| - Bouderoi Cécile | Infirmière |
| - Boulais Mélanie | Infirmière |
| - Briois Éloïse | Infirmière |
| - Cruchon Gaëlle | Infirmière |
| - David Fabienne | Secrétaire |
| - David Sophie | Infirmière |
| - Deharo Katia | Infirmière |
| - Demange Sophie | Cadre de santé |
| - Doliget Catherine | Infirmière |

- Douard Frédérique	Infirmière
- Duperon Chloé	Infirmière
- Enguehard Céline	Infirmière
- Féral Arnaud	Infirmier
- Fichet Claire	Médecin psychiatre
- Ganivet Grégory	Infirmier
- Ganivet Moitié Valérie	Cadre de santé
- Gaultier Maryse	Secrétaire
- Gautier Hue Pauline	Infirmière
- Gérard Pierre	Médecin psychiatre
- Goulley Mathilde	Infirmière
- Hacquin Olivier	Infirmier
- Hagen Mathieu	Médecin psychiatre
- Huard Frédérique	Infirmière
- Jacquette Brackx Léa	Infirmière
- Jamet Camille	Psychologue
- Jeanne Anaëlle	Infirmière
- Juaneda Lucie	Psychologue
- Lamotte Frédérique	Médecin psychiatre
- Lebouteiller Emilie	Infirmière
- Lecellier Sophie	Médecin psychiatre
- Lecocq Gaëlle	Infirmière
- Ledouit Cathie	Infirmière
- Lefrançois – Jaouen Gwennaëlle	Infirmière
- Legaillard Isabelle	Infirmière
- Lelandais Anne	Infirmière
- Lemièrre Jean-Philippe	Infirmier
- Lemoine Stéphanie	Infirmière
- Léonard Enault Rachel	Infirmière
- Lesourd William	Infirmier
- Lourtil Eline	Infirmière
- Mechin Léa	Infirmière
- Mechine Salomé	Infirmière
- Mousset Alexia	Infirmière
- Moussin Julie	Psychologue
- Patard Armelle	Cadre de santé
- Patte Nadine	Infirmière
- Perrot – Denis Mathilde	Infirmière
- Poilblan Audrey	Psychologue
- Ravily Bastien	Infirmier
- Ridel Amélie	Infirmière
- Roulland Anca-Cristina	Médecin psychiatre
- Sevec David	Infirmier
- Thomasse Sébastien	Infirmier
- Windholtz Victoria	Psychologue

Centre hospitalier universitaire de Caen

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| - Barthes Aurore | Sage- Femme |
| - Bui Eric | Médecin psychiatre |
| - Chabot Benoît | Médecin psychiatre |
| - Chauvel Hélène | Médecin psychiatre |
| - Chastang Françoise | Médecin psychiatre |
| - Cotiga Madalina | Psychologue |
| - Drouère Patricia | Infirmière |
| - Egler Pierre-Jean | Médecin psychiatre |
| - Flambard Camille | Psychologue |
| - Gaisnon Gaétan | Médecin psychiatre |
| - Gesnouin Marie-Josèphe | Cadre de santé |
| - Juin Caroline | Infirmière |
| - Katis Stéphanie | Psychologue |
| - Lebain Pierrick | Médecin psychiatre |
| - Meunier Cussac Sophie | Médecin psychiatre |
| - Moussaoui Edgar | Médecin psychiatre |
| - Prevel Ambre | Infirmière |
| - Stevenot Marion | Psychologue |
| - Trehout Maxime | Médecin psychiatre |
| - Vargas Leila | Infirmière |
| - Varin Alexia | Psychologue |
| - Vigne Luc | Psychologue |
| - Vincent Perrine | Psychologue |
| - Vingtrois Vania | Infirmière |

Centre hospitalier d'Aunay-Bayeux

- | | |
|-------------------|-------------|
| - Andrade Elisa | Infirmière |
| - Bacon Catherine | Psychologue |
| - Hamel Marie | Infirmière |

Centre hospitalier de Vire

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| - Du Rosel de Saint Germain Saskia | Psychologue |
|------------------------------------|-------------|

Département de l'Eure :

- Chastan Sylvie Médecin psychiatre référent départemental (NHN)

Nouvel hôpital de Navarre (NHN)

- Abekhzer Hervé Médecin psychiatre
- Alepee Alexandra Infirmière
- Alsaleh Muaweah Psychologue
- Burgot Martin Ludivine Infirmière
- Camus Violette Psychologue
- Christy Mouzon Stéphanie Assistante médico-administrative
- Cocagne Sandrine Psychologue
- Demuynck Rayer Béatrice Psychologue
- Desjean Carole Psychologue
- Diatta Ciré Infirmier
- Drouard Camille Infirmière
- Dupuis Benjamin Cadre de santé
- Evangelou Christine Infirmière
- Fremaux Pauline Psychologue
- Gacioch Mariane Cadre de santé
- Gasquez Eliane Psychologue
- Henry Ait Ouchannik Sadia Psychologue
- Jourdain Justine Infirmière
- Keddache Célia Médecin psychiatre
- Le Damany Ingrid Cadre supérieur de santé
- Lemercier Guyet Céline Infirmière
- Lemercier Guyet Michaël Infirmier
- Magnan Thomas Infirmier
- Magras Aurélia Infirmière
- Marques Claisse Alexandra Secrétaire
- Nourry Carine Infirmière
- Parmentier Corinne Psychologue
- Perazio Laura Infirmière
- Picamoles Régine Psychologue
- Piou Manon Infirmière
- Seron Guillou Laetitia Infirmière
- Souhlal Zahra Médecin psychiatre

Département de la Manche :

- Cochonneau Laurent Psychologue référent départemental

Fondation Bon Sauveur de la Manche (FBS de la Manche)

- Bazire Manuella Infirmière
- Beudegel Stéphanie Infirmière
- Beldico Rémy Médecin psychiatre
- Belhaire Isabelle FF cadre de santé
- Benoist Sandrine FF cadre de santé
- Bibet – Savigny Myriam Médecin psychiatre
- Bonabe Nicolas Cadre de santé
- Brun Nicole Psychologue
- Buhot Adeline Infirmière
- Carabie Brunhilde Cadre de santé
- Choucard Céline Infirmière
- Corniglion Julia Psychologue
- Croise Camille Infirmière
- Croizat Françoise Psychologue
- Damourette Céline Psychologue
- Dehais Magali Infirmière
- Derdour Julien Médecin psychiatre
- Dufour Nicolas Cadre de santé
- Du Suau de la Croix Marie Infirmière
- Duval Karine Infirmière
- Fontaine Jérôme FF cadre de santé
- Gehan Julien Infirmier
- Giron Patrick Infirmier
- Goueslard Magalie Infirmière
- Hardy Maryline Infirmière
- Hasley Franck Directeur délégué PEC sanitaires
- Iatan Paula Médecin psychiatre
- Injenari Pierre Infirmier
- Kermel Florence Infirmière
- Ladune Jean-Yves Infirmier
- Le Calvez Christophe Directeur administratif
- Lecoublet Philippe Infirmier
- Ledentu Isabelle Infirmière
- Lefavre Anne-Sophie Cadre de santé
- Lefeuvre Delphine Infirmière
- Legoux Sabrina Infirmière
- Lelievre Hubert Infirmier
- Lelong Nathalie Infirmière
- Lepingard Julien Cadre de santé
- Loison Nadège Cadre de santé

- Monnier Jean-Charles Cadre de santé
- Peuset Martine Infirmière
- Pierson Lynda Infirmière
- Postel Thierry Psychologue
- Quevillon Fanny Infirmière
- Rickeboer Sophie Infirmière
- Teillet Baptiste Infirmier
- Thoen Stéphanie Infirmière

Centre hospitalier de l'Estran

- Barre Isabelle Infirmière
- Bernard Sophie Infirmière
- Bichet Davy Psychologue
- Delanoe Marine Infirmière
- Devain Rozenn Infirmière
- Djoda Nadège Médecin psychiatre
- Dubois Jean-Charles Infirmier
- Duchemin Pierrick Infirmier
- Durand Sandrine Cadre de santé
- Garnier Christelle FF directrice des soins
- Genouvrier Claudie Cadre de pôle
- Goualc'h Morgane Psychologue
- Helleu Sandra Cadre de santé
- Juguet Sophie Infirmière
- Karsenty Lori Infirmière
- Khaber Chiraz Médecin Psychiatre
- Le Guerch Hélène Infirmière
- Lelandais Mathilde Infirmière
- Leromancer Anne Infirmière
- Luce Guillaume Infirmier
- Menard Anne-Marie Infirmière
- Nicolle Claire Infirmière
- Onfroy Christelle Infirmière
- Perrier Tatiana Cadre de santé
- Pillevesse Elodie Infirmière
- Potier-Lecrecq Florence Infirmière
- Robin Matthieu Psychologue
- Stein Mickaël Infirmier
- Vyllyaerd Benoît Infirmier

Département de l'Orne :

- Koné Ahmed Médecin psychiatre référent départemental (CPO)

Centre psychothérapeutique de l'Orne (CPO)

- Aboun Rachid Médecin psychiatre
- Anacleto Natacha Infirmière
- Boe Adeline Infirmière coordinatrice
- Bouattoura Zoheir Médecin psychiatre
- Canton Antoine Infirmier
- Chanteloup Sandrine Infirmière
- Dequaindry Agnès Infirmière
- Derouiche Mounir Médecin psychiatre
- Desfresnes Jérémy Infirmier coordinateur
- Diallo Abdoulaye Médecin psychiatre
- Dubois Romain Cadre de santé coordinateur
- Ferao Lore Infirmière
- Girard Fabien Infirmier
- Godes Richard Infirmier
- Gourlaouen-Couton Sylvie Infirmière
- Hiaumet Katelle Infirmière
- Houd Zineb Médecin psychiatre
- Huard Claudine Infirmière
- Kaba Keleti Médecin psychiatre coordinateur
- Lancelevee Anaïs Psychologue
- Laplante Nathalie Psychologue
- Lecoufle Sandrine Infirmière
- Lefevre Mélanie Infirmière
- Lemaitre Damien Infirmière
- Lemerrier Nathalie Infirmière
- Lemoine Claire Psychologue coordinatrice
- Louiza Saddek Cadre de santé
- Louveau Virginie Infirmière
- Martin-Garreau Stéphanie Cadre de santé
- Mauger-Rattier Juliette Infirmière
- Mauquet Anaïs Infirmière
- Mayet Chloé Cadre de santé
- Mbumba Mbudi Annie Médecin psychiatre
- Merai Isabelle Cadre de santé
- Moreau Armande Psychologue
- Oriot Morgane Infirmière
- Ouvrier Blandine Infirmière

- | | |
|------------------------|--------------------|
| - Perrette Gwénaelle | Infirmière |
| - Petit Romain | Infirmier |
| - Polin Gianella | Infirmière |
| - Razaiarimanana Lalao | Médecin psychiatre |
| - Roye Radica | Cadre de santé |
| - Villedieu Nadia | Infirmière |
| - Wattez Aurore | Cadre de santé |

Centre hospitalier intercommunal Alençon – Mamers (CHICAM)

- | | |
|-----------------|--|
| - Huneau Hélène | Psychologue coordinatrice victimologue |
|-----------------|--|

Centre hospitalier de Flers

- | | |
|------------------------------|---------------------------------------|
| - Cheveau Flora | Médecin psychiatre |
| - Chottard Thierry | Infirmier |
| - Dalaine Aurélien | Infirmier |
| - Desmortreux Magali | Infirmière |
| - Enos Margaux | Infirmière |
| - Garnier Emmanuelle | Cadre de santé |
| - Guihaire Davy | Infirmier |
| - Hassani Kader | Médecin psychiatre |
| - Landais Elena | Médecin psychiatre coordinatrice |
| - Laplantif Julien | Infirmier |
| - Lebourrier Véronique | Infirmière |
| - Lebourgeois Estelle | Psychologue |
| - Lecorps Coralie | Infirmière |
| - Lefrou Julien | Infirmier coordinateur référent SIVIC |
| - Lelong Samuel | Psychologue |
| - Lepeltier-Fleury Christine | Infirmière |
| - Leverrier Céline | Cadre de santé |
| - Lucerna Caroline | Psychologue |
| - Ly Amélie | Infirmière |
| - Pernoit Justine | Infirmière |
| - Queste Sylvain | Infirmier |
| - Zeniter Pierre | Infirmier |

Département de la Seine-Maritime :

- | | |
|------------------|--|
| - Elias Sandrine | Médecin psychiatre référente départementale (CHRS) |
| - Caillot Eline | Cadre de santé référente (CHRS) |
| - Collery Marion | Psychologue référente (CHRS) |

- Gille Angélique Infirmière référente (CHRS)
- Joubier Magali Secrétaire (CHSR)

Centre hospitalier de Saint Étienne du Rouvray (CHSR)

- Acebes Laurentine Infirmière
- Allais Manuella Psychologue
- Ambraisse Aurélie Infirmière
- Autonne Anne Laure Infirmière
- Beauvallet Anne Psychologue
- Bouzazoua Salym Infirmier
- Burguin Gaëlle Psychologue
- Caullireau Sandrine Psychologue
- Charlier Céline Cadre de santé
- Chiatto Eric Psychologue
- Cotry Noëlla Infirmière
- Cratère Aurélie Psychologue
- Demiannay Clément Infirmier
- Dethan Lucille Infirmière
- Diologeant Océane Infirmière
- Ducourtil Marc Alexandre Infirmier
- Dumontier Alain Infirmier
- Dutertre Fabrice Psychologue
- Gouallier Séverine Infirmière
- Jan Olivier Psychologue
- Kappatos Chadeix Annie Cadre de santé
- Langlard Gaétan Psychologue
- Launay Chloé Psychologue
- Lebeaut Cécile Psychologue
- Leclercq Clémence Infirmière
- Lecointe Cyrille Infirmier
- Le Floch Anne – Sophie Psychologue
- Lepage Hugo Infirmier
- Leprévost Nathalie Infirmière
- Leroux Caty Cadre de santé
- Leroux Elise Infirmière
- Levasseur Pierre FF cadre de santé
- Lheureux Pascal Infirmier
- Louvel Karine Infirmière
- Lucas Elise Infirmière
- Marchand Laëtitia Psychologue
- Meurie Noémie Infirmière
- Octau Gaëlle Infirmière
- Pinaud Audrey Médecin psychiatre
- Rendu Julie Médecin psychiatre
- Salkind Coralie Infirmière
- Tebbal Marilyn Cadre de santé

- Tranchard Amélie Infirmière
- Uly Marie Laure Infirmière
- Zammit Jessica Médecin psychiatre junior

Groupe hospitalier du Havre (GHH)

- Atinault Katia Cadre de santé
- Bapt - Schneider Marion Psychologue
- Baty Manuela Psychologue
- Blot Stéphanie Psychologue
- Caillet Bertrand Psychologue coordinateur
- Capitaine Audrey Infirmière
- Conteur Floriane Infirmière
- Dehier Cécile Infirmière
- Delahaye Romane Secrétaire
- De Mascarel Théodore Psychologue
- Fdida Brigitte Secrétaire
- Fortuno Julie Infirmière
- Herdenberger Cyrille Médecin psychiatre coordinateur
- Heurtevent Quentin Infirmier
- Jouanne Caroline Cadre de santé
- Lebrun Sandrine Infirmière
- Lefèvre Isabelle Infirmière
- Legat Olivier Médecin psychiatre
- Legonidec Yannick Infirmier
- Le Strat Pierre - Antoine Infirmier
- Masson Karen Infirmière
- Mialhe Sophie Infirmière
- Michel Sophie Psychologue
- Nivez Corinne Infirmière
- Ouf Catherine Infirmière
- Ouin Marie-Laetitia Infirmière
- Peslier Coralie Infirmière
- Poupard Charlène Psychologue
- Rene Célia Infirmière
- Roelandt Brendan Infirmier
- Roger Caroline Infirmière
- Sassin Elise Infirmière
- Senente Thibault Cadre de santé
- Zeggai Iliès Infirmier

Centre hospitalier de Dieppe

- Augusto Elodie Infirmière
- Becquet Marion Infirmière
- Bezzouh Farid Médecin psychiatre
- Bourvellec Julia Psychologue

- Boutigny Patrick	Infirmier
- Carnier Florence	Infirmière
- Caron Cécile	Infirmière
- Chelali Samir	Médecin psychiatre
- Couellan Jennifer	Psychologue
- Courtois Véronique	Infirmière
- Defosse Monique	Psychologue
- Deisel Pascale	Infirmière
- Efimoff Laetitia	Psychologue coordinatrice
- Feray Didier	Médecin psychiatre coordinateur
- Gautier David	Psychologue
- Gilot Christelle	Infirmière
- Godeman Marianne	Infirmière
- Godefroy Julie	Psychologue
- Gueroult Catherine	Médecin psychiatre
- Hamel Laurie	Infirmière
- Hedin Sandrine	Infirmière
- Hecquet Isabelle	Infirmière
- Le Brech Cédric	Psychologue
- Leteurre Audrey	Infirmière
- Nicolas Annette	Psychologue
- Sarateanu Grégor	Médecin psychiatre
- Sonfack Josiane	Médecin psychiatre
- Thierry Deflou Agathe	Médecin psychiatre
- Zachee Christine	Infirmière

Article 2 : la liste des personnels et des professionnels volontaires est établie pour une durée d'un an. Le renouvellement ou radiation de cette inscription est effectué chaque début d'année par une mise à jour comme précisé dans la convention relative au fonctionnement et à l'intervention des personnels et professionnels des établissements de santé ou exerçant à titre libéral au sein de la Cump de chaque département.

Article 3 : Les personnels volontaires listés dans l'article 1 du présent arrêté s'engagent :

- à intégrer le dispositif d'urgence médico-psychologique déployé par les autorités et à y exercer sous l'autorité du responsable du poste d'urgence médico-psychologique ou de toute personne désignée comme coordinateur de la mission et à suivre les consignes qui seront données,
- à respecter le fonctionnement interdisciplinaire au sein du poste d'urgence médico-psychologique,
- à partager avec les membres de l'équipe constituée toutes les informations utiles et pertinentes à la prise en charge des patients et à discuter avec eux pour définir les modalités de prise en charge les plus appropriées,
- à respecter les obligations de discrétion et de réserve incombant à l'exercice de leur profession,

- à s'interdire, au titre du secret professionnel, toute divulgation d'informations recueillies auprès des patients,
- à agir en toute circonstance avec respect dans les relations avec les patients, les familles et les professionnels œuvrant au décours de l'événement,
- à intégrer, au cas de besoin, un dispositif d'urgence médico-psychologique situé hors département ou hors région.

Article 4 : L'arrêté du 19 mai 2021 portant désignation des personnels et professionnels volontaires pour intervenir au sein des cellules départementales d'urgence médico-psychologique en région Normandie est abrogé.

Article 5 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, auprès du tribunal administratif de Caen sis rue Arthur Leduc à Caen par voie postale ou via l'application Télérecours citoyen accessible à www.telerecours.fr.

Article 6 : La directrice générale adjointe de l'Agence régionale de santé de Normandie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est notifié aux référents départementaux et aux établissements de rattachement des personnes volontaires cités à l'article 1.

Fait à Caen, le 18 juillet 2022

Le Directeur général,



Thomas DEROCHE